



VACANCE DE POSTE

PRATICIEN HYGIENISTE
EQUIPE OPERATIONNELLE D'HYGIENE

Pôle TRANSVERSAL

Référence :

Service émetteur : Direction des affaires médicales

Nombre de pages : II

Personnel concerné : Médecin ou
Pharmacien

Mots clés : Vacance de poste — Equipe Opérationnelle d'Hygiène

ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Poste temps partiel sur la base de 0,6 ETP (à organiser en demi-journées ou journées sur les jours ouvrés).

PRE-REQUIS/ EXPERIENCES

Doctorat de médecine ou pharmacie
DU d'Hygiène hospitalière et prévention du risque infectieux *(peut être financé par le Centre Hospitalier à la prise de poste ?)*

PRESENTATION DU SERVICE

Equipe Opérationnelle d'Hygiène

Unité Fonctionnelle EOH reliée administrativement au service de soins somatiques
Pôle Transversal

CH Montpellier
109 avenue du Petit Barthélémy
13617 Aix en Provence

Collaboration avec divers services institutionnels : service qualité, pharmacie à usage intérieur, service de santé au travail, direction des soins, services techniques, services restauration, magasin central, services économiques, services transports ...

EXIGENCES PARTICULIERES

Formation :

- Il assure la formation continue des personnels de l'établissement.
- Il transmet les informations relatives à la prévention du risque infectieux auprès des praticiens.
- Il informe le corps médical de l'établissement des actions menées en matière de prévention du risque infectieux et présente les résultats lors des instances institutionnelles.

Evaluation :

- Il réalise des audits de pratique, des enquêtes de prévalence, conjointement avec l'infirmière hygiéniste et analyse les résultats.
- Il rédige des rapports et suit le plan d'actions en lien avec le service qualité.
- Il participe au CCQGR de l'établissement.
- Il participe à la démarche qualité.
- Il évalue les pratiques professionnelles et participe au comité d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP).

Déclaration des Infections associées aux soins (IAS) :

MISSIONS et ACTIVITES

Le praticien en prévention du risque infectieux est responsable de l'équipe opérationnelle d'hygiène (EOH).

Il organise, coordonne et met en œuvre les actions relatives à la prévention du risque infectieux et s'inscrit dans la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins.

Prévention :

- Il définit un programme annuel de lutte contre les infections associées aux soins (IAS).
- Il élabore et met en œuvre la politique de prévention et de gestion du risque infectieux, annuellement (validation en CME).
- Il exerce une mission de conseil et d'expertise en matière de prévention du risque infectieux.
- Il rédige et valide les protocoles et procédures en lieu avec sa fonction ; il assure leur mise à jour et évalue leur application.
- Il formule des avis et participe aux prises de décision dans le domaine de la prévention du risque infectieux selon les recommandations et réglementations existantes (aménagement des locaux, travaux ...).

- Il analyse les dossiers BMR, BHRe, Clostridioides difficile ... et réalise un appel à déclaration d'IAS auprès du praticien concerné, si nécessaire.
- Il réalise les déclarations externes d'IAS auprès des autorités sanitaires via la plateforme e-Sin.

Cadre réglementaire :

- Circulaire n°645 du 29 décembre 2000 relative à l'organisation de la lutte contre les infections nosocomiales dans l'établissement de santé.
- « Référentiel métier et compétences pour les spécialités en hygiène, prévention, contrôle de l'infection en milieu de soins » : Société française d'hygiène hospitalière (SF2H).
- Manuel de certification des établissements de santé pour la qualité des soins et manuel de la HAS pour les établissements médico-sociaux (dernière version en vigueur).

Description du poste :

- Travail transversal sur les différents sites et structures (établissement de santé + établissement médico-sociaux).

- Il formule des avis sur l'acquisition d'équipements et de matériels au sein de l'établissement.
- Il anime un réseau de correspondants en hygiène.
- Il pilote l'EOH lors des visites de certification.
- Il assure la représentation de l'EOH auprès de la direction, de la présidence de la commission médicale de l'établissement, des instances et des acteurs de santé qui le sollicitent en matière de lutte contre les IAS.
- Il réalise le bilan d'activité de l'EOH.

Surveillance :

- Il assure une veille réglementaire et un suivi des recommandations en matière d'hygiène hospitalière.
- Il participe et pilote la surveillance des enquêtes nationales (ENP 2022, PULPE FRICTION, RESPIQUIZ, BMR, BHRe).
- Il participe aux différents réseaux de surveillance, assure une sensibilisation des personnels de l'établissement et effectue un rendu des résultats.
- Il répond aux recueils nationaux des indicateurs qualité de la prévention des IAS, en lien avec le service qualité (Ex : ICSHA).
- Il définit les meilleurs indicateurs qui s'adaptent à l'établissement.
- Il définit une conduite à tenir en cas de prélèvements environnementaux non conformes (contrôles microbiologiques), valide les résultats et suit les actions correctives (eau, air...).
- Il participe à la veille et à l'investigation épidémiologique.
- Il investigate tout événement infectieux anormal et définit les modalités d'intervention.
- Il pilote et coordonne le cas échéant les situations de gestion de crise et les situations sanitaires exceptionnelles (épidémies, alertes...).
- Il participe aux réunions du CLIN du GHT (sous-commission prévention du risque infectieux : SCPRI) et aux travaux et études mise en place par celui-ci.

Liens hiérarchiques et fonctionnels :

- Hiérarchiques : Médecin responsable du service, Chef de Pôle, Collaborateur du Chef de Pôle.
- Fonctionnelles : Autres Directions, autres services de l'hôpital et institutions extérieures, etc...

Pour tous renseignements s'adresser au Dr SOMNY Clarisse au 3522 ou 07 88 82 21 03.
Les candidatures sont à envoyer à la direction des affaires médicales.